

Le comte Arthaud II, de Forez, ligué avec ses frères, voulut s'opposer par les armes à cette innovation, et entreprit contre l'archevêque Burchard II une guerre de rapine, sous le prétexte de maintenir les anciennes prérogatives de sa famille et de reconquérir et défendre ses *honneurs* (*pro conquisitione et defensione honoris mei*) (1); c'est-à-dire pour recouvrer le rang et le pouvoir politique dont il se voyait dépouillé par la prépondérance et le crédit toujours croissant du prélat; mais il échoua complètement dans cette entreprise insensée: non seulement Burchard le relégua dans les limites de ses domaines patrimoniaux, mais il le contraignit, en outre, à faire acte de résipiscence, en donnant à l'abbaye de Savigny plusieurs terres dans le Beaujolais, pour l'indemniser des grands dommages qu'il lui avait causés, en dévastant les fermes et en ravageant les terres de ce monastère, que l'archevêque protégeait spécialement (2). Dès lors Arthaud II vécut en paix avec l'archevêque, et ce prélat assista à la donation testamentaire qu'il fit, en 999, à l'église de Saint-Irène, où il choisit sa sépulture (3). Ce comte mourut, vers la fin de l'an 1009, laissant deux fils, Arthaud III et Girard, nés de sa femme Théodberge, qui lui survécut (4).

(1) C'est ainsi qu'il s'exprime lui-même dans sa charte de restitution en faveur de Savigny (en 988). *Honor* signifiait alors le rang, la prééminence politique, et non l'honneur chevaleresque. (Voy. Guichenon, *Bibliothèque sebusienne*, cent. I, n° 59).

(2) Charte de donation d'*Artaldus*, comte, fils de défunt (quondam) *Giraud* (*nobilis viri*) et de *Grimberge*, en réparation des maux causés au monastère de Savigny, de terres à *Toriniacum*, *Cazotum*, *Milleriacum* et *Ronnencum* (Ronno), datée du règne de Conrad († en 993), et sous l'abbé *Hugues* (élu en 984; voy. Bouquet, t. IX, p. 756). — Acte au cartulaire de Savigny, n° 435.

(3) *Gallia christiana*, t. IV, p. 78.

(4) Le cartulaire B de Cluny (p. 114, n° 705) contenait une donation de *Théodberge*, femme d'*Arthald II*, qui signa lui-même la charte avec ses deux fils, *Arthald* et *Gérald*. Mais, il était mort, en 1040, lorsque son fils *Gérald* donna à Savigny le *Mons Ledaicus*, sous date de la 17^e année du règne de Rodolphe (et non de la VII^e, comme l'a marqué Delamure, p. 381). Voy. cartul. de Savigny, n° 604.